



VILLE D'AUBANGE

Annexe 25



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur **Florin-Sebastian MUNTEAN** [REDACTED]

Le terrain concerné est situé Rue Lang 28 à 6791 ATHUS, et cadastré 2e division, section B n°2577Z.

Le projet consiste en la **construction d'un abri de jardin implanté en fond de parcelle**, et présente les caractéristiques suivantes :

Motif(s) de l'annonce de Projet : Écarts au Guide Communal d'Urbanisme :

- Matériaux utilisés pour la construction de l'abri de jardin : toiture en tôle et structure en bois.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service urbanisme, Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10, mail : urbanisme@aubange.be, dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

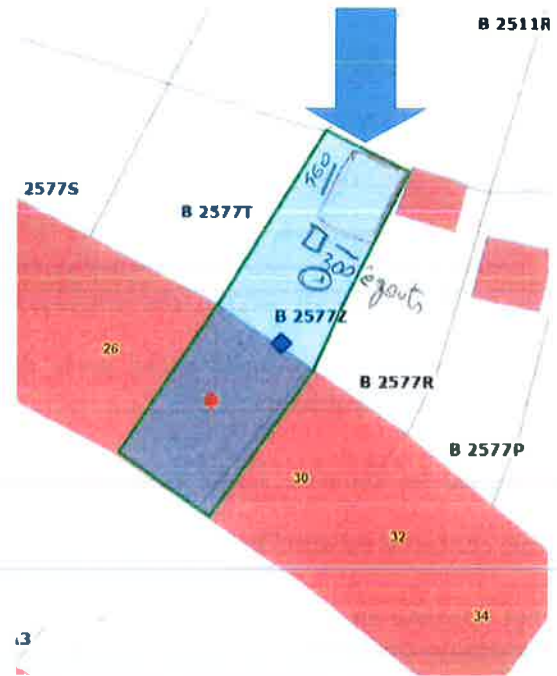
Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 23/08/2026 au 06/09/2026 au Collège communal (référence du dossier 128/26) : la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 17/08/2026** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

- soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubange.be

Situation existante et projetée



Vue du fond de la parcelle



Implantation de l'abri de jardin



Abri de jardin projeté